

Image not found or type unknown



rupture de contrat pendant période d'essai

Par **cagliari**, le **29/04/2012** à **19:59**

Bonjour ,

Je travaille depuis le 15 Mars 2012 dans une pizzeria restaurant , j'ai été embauché en cdi avec période d'essai de 2 mois. Les conditions de travail ne convenant pas , j'ai fait pa